



BILAN COUP d'POUCE

Année scolaire 2004/2005

Créé en 2003, le dispositif coup d'pouce¹ a concerné 21 classes cette année situées dans 11 écoles de la ville de Reims :

- 2 écoles situées dans le ZEP /REP Wilson : écoles Dr Roux (2 clubs) et Ravel (2 clubs)
- 3 écoles situées dans les ZEP/REP Croix Rouge : écoles Provençaux (2 clubs), Joliot Curie (1 club) et Galilée (2 clubs)
- 2 écoles situées dans le ZEP/REP Orgeval : écoles Galliéni (2 clubs) et Charpentier (2 clubs)
- 5 écoles situées hors ZEP/REP : école Gilberte Droit (1 club), Prieur de la Marne (2 clubs), Trois Fontaines (2 clubs), Dr Billard (2 clubs), Jules Ferry (1 club).

L'évaluation du dispositif coup d'pouce est conçue de la façon suivante :

1/ Evaluation de la progression scolaire des élèves :

Tous les élèves de tous les CP concernés passent des tests cognitifs en novembre puis en mai. A partir de ces tests nous pouvons établir 5 groupes de niveau de lecture (A très fort, B fort, C moyen, D faible, E très faible) et situer les enfants coup d'pouce dans l'ensemble de la classe. Cette opération est répétée lors du second test de mai. Ensuite nous pouvons observer la progression de chaque enfant (coup de pouce ou non) : groupe de départ et groupe d'arrivée.

2/La participation des parents est appréciée par le suivi de leur venue : aux réunions, dans les clubs et à la cérémonie de remise des diplômes qui marque la clôture de l'année.

D'autre part à la fin de l'année les parents concernés sont interviewés par un membre de l'équipe de pilotage à l'aide d'un questionnaire ouvert.

3/ Evaluation du dispositif général

Au cours des mois de mai/ juin nous procédons à :

- l'interview des directeurs d'écoles, enseignants de CP (comme pour les parents, ils dialoguent avec un membre du groupe de pilotage extérieur à l'école). Ces interviews permettent de recueillir les opinions, impressions, suggestions des différents acteurs au niveau de chaque école.
- l'envoi de questionnaires aux animateurs ; les questions visent à connaître les difficultés rencontrées dans la gestion du groupe d'enfants et des diverses activités, l'intégration de l'animateur dans l'école et le rapport établi avec les parents.

Ce bilan a donc été établi à l'aide de toutes ces données recueillies ainsi qu'après la réunion du groupe de pilotage² qui en a permis l'analyse et le commentaire.

¹ voir la présentation générale du dispositif en annexe 1

² composition de ce groupe en annexe 2

1/EVALUATION DE LA PROGRESSION DES ENFANTS

L'évaluation a été réalisée à partir d'un nombre total de 182 enfants (51 coup d'pouce et 131 non-coup d'pouce).

Les autres classes concernées n'ont pas effectué ces évaluations puisqu'elles étaient intégrées au dispositif des CP renforcés piloté par l'Inspection Académique. Nous n'avons pu exploiter les évaluations réalisées par ce dispositif pour des raisons techniques que nous tenterons de résoudre l'année prochaine.

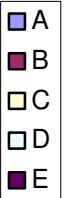
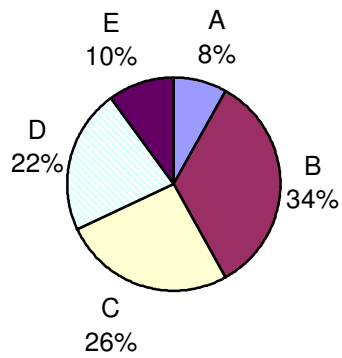
On peut dans un premier temps s'intéresser au recrutement des enfants coup d'pouce, c'est à dire connaître leur groupe de niveau initial (rappelons que les enfants coup d'pouce sont proposés par l'enseignant(e) et que ce choix est arrêté antérieurement au passage des tests) :

L'observation des schémas présentés en page suivante permet de constater que les enfants coup d'pouce sont choisis parmi les enfants « moyens faibles » (groupe C et D) ; les enfants des groupes A et B sont logiquement sous représentés dans les Clubs.

L'année scolaire dernière, les enfants du groupe initial le plus faible (E) étaient encore sous représentés dans les clubs (crainte des enseignants d'intégrer dans ce dispositif des élèves très en difficulté). Nous ne retrouvons pas ce phénomène cette année puisque les enfants issus du groupe initial E représentent 17% des coup de pouce (contre seulement 10 % de l'ensemble des enfants.)

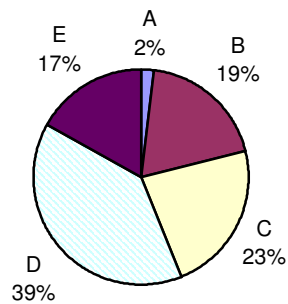
L'évaluation avait démontré en 2002/2003 puis en 2003/2004 que les clubs étaient très bénéfiques aux enfants les plus en difficulté, nous avons donc incité les enseignants à les y intégrer.

groupe initial /ensemble

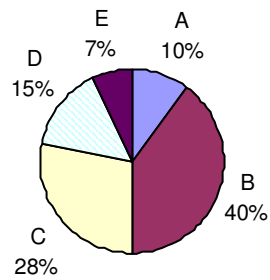


**résultats calculés à partir de 131 enfants non coup de pouce
51 coup de pouce (10 classes)
soit 50% du total**

groupe initial des "coup de pouce"



groupe initial des "non coup de pouce"



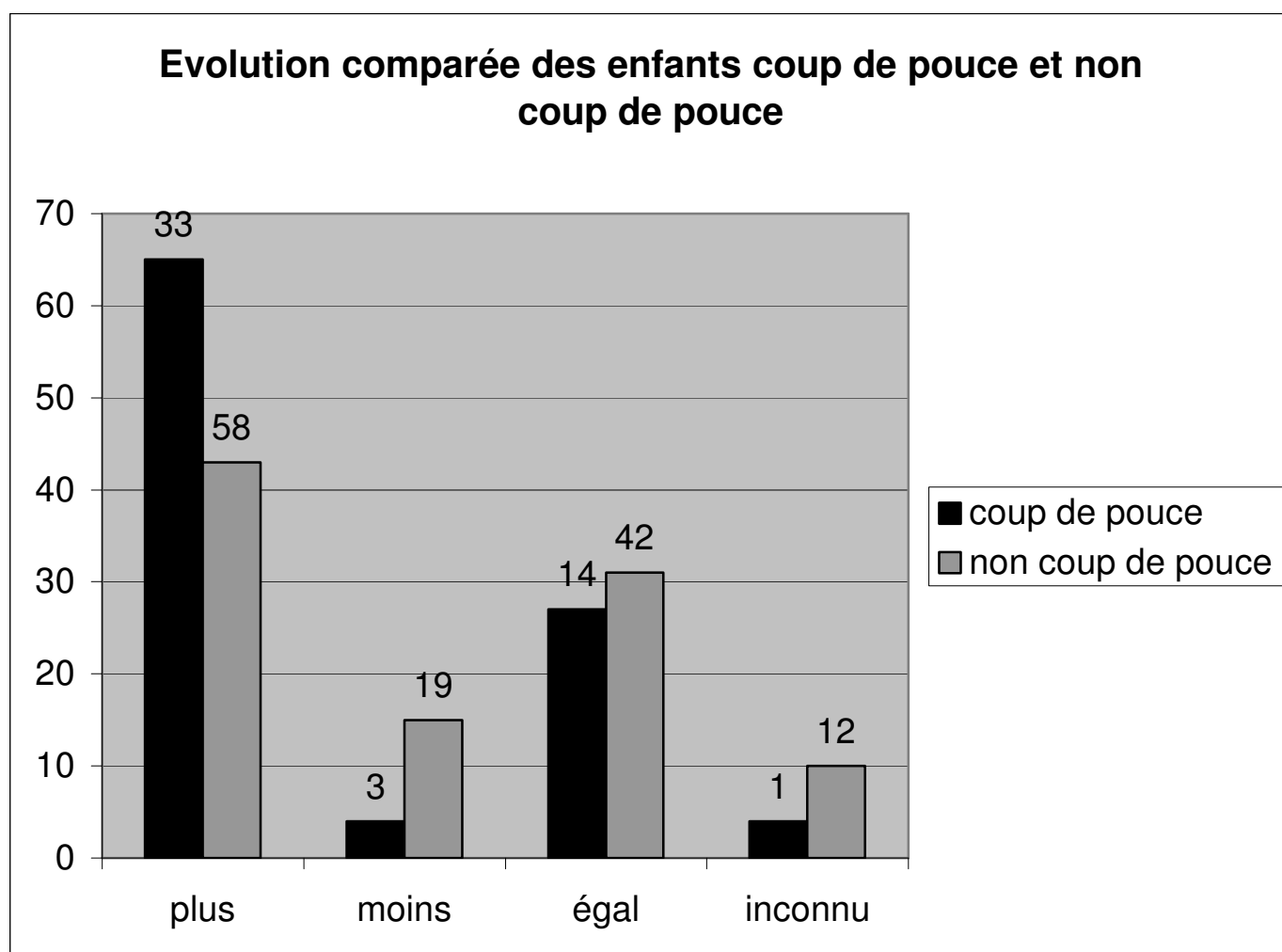
La suite de l'analyse consiste à repérer les enfants qui, entre novembre et mai :

- ont évolué positivement (changement vers un groupe supérieur : du groupe D en novembre au groupe C ou B en mai, par exemple) nommés enfants « plus » dans le graphique ci dessous,
- ont évolué négativement (les enfants « moins »)
- sont restés pareils (les enfants « égal »),
- Sont inconnus (enfants absents à l'un des deux tests dont on ne peut donc rien dire).

Les « enfants plus » sont proportionnellement nettement plus nombreux parmi les coup d'pouce (ils représentent 43% des non-coup d'pouce et 65% des coup d'pouce). Soit une différence de plus de 20 points

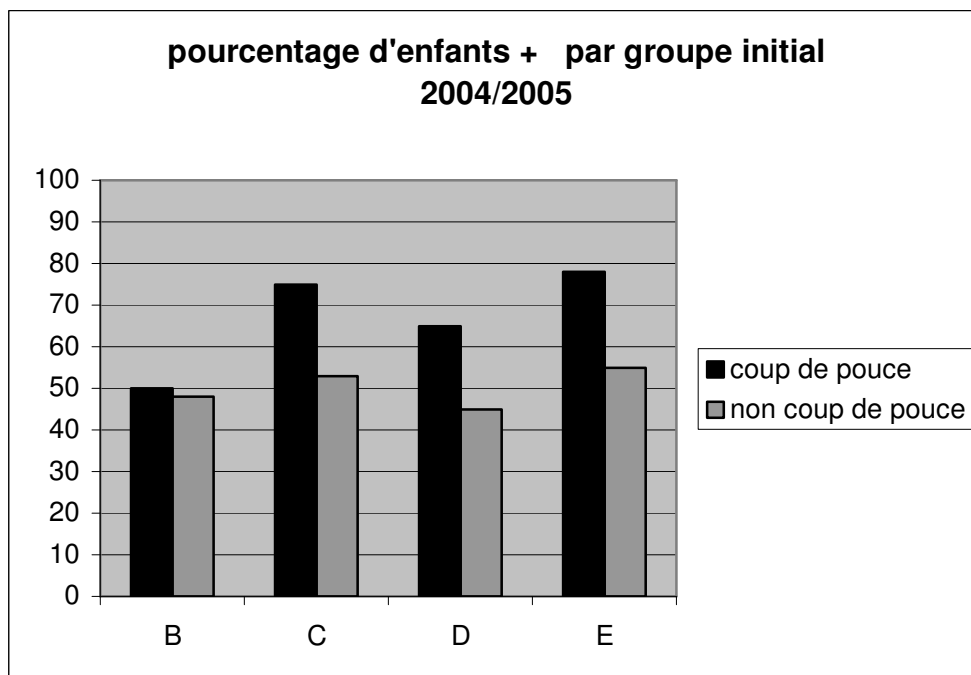
La proportion « d'enfants moins » est moins importante parmi les coup de pouce

La proportion d'enfants qui n'ont pas changé de groupes est sensiblement identique(28%) .

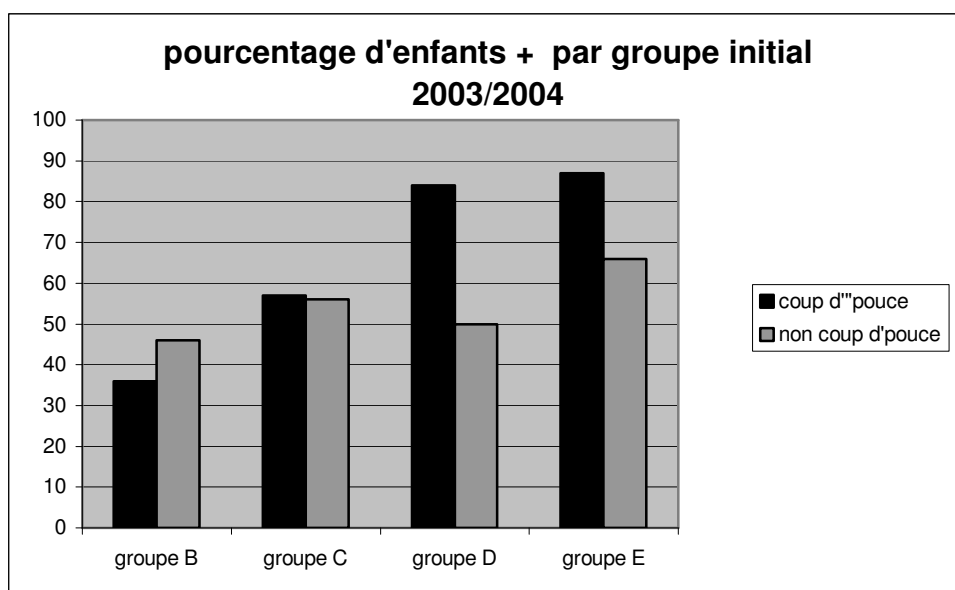


**résultats calculés à partir de 131 enfants non coup de pouce
51 coup de pouce
soit 50% du total**

Il est intéressant de rechercher maintenant l'effet coup d pouce en fonction du groupe auquel les enfants appartenait au départ, c'est le sens du tableau suivant qui nous indique le nombre « d'enfants plus » en fonction du groupe de niveau initial, en différenciant les coup d pouce des non-coup d pouce :



Rappel chiffre 2003/2004



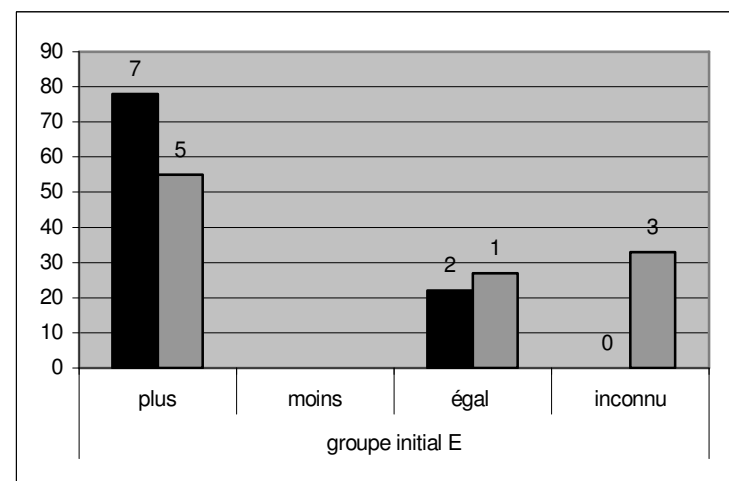
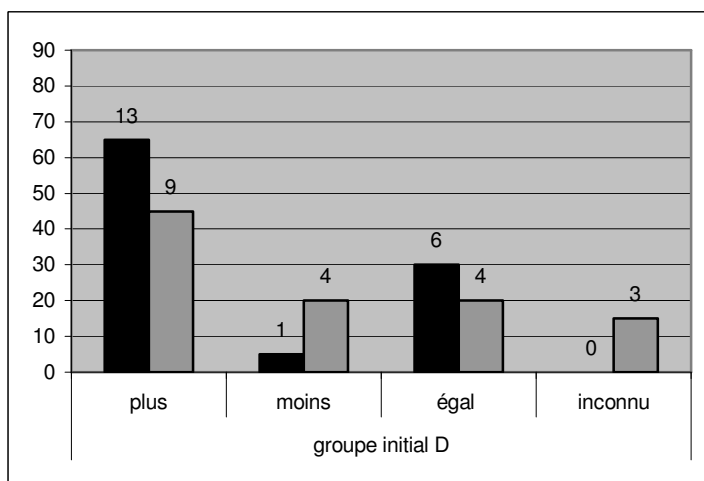
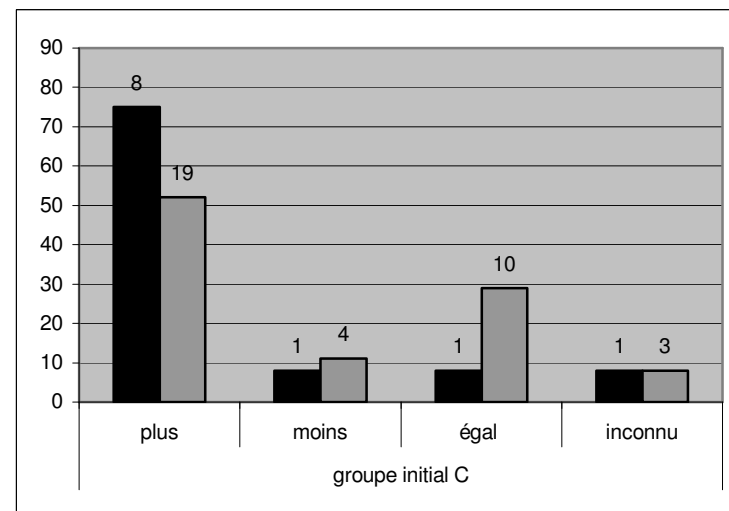
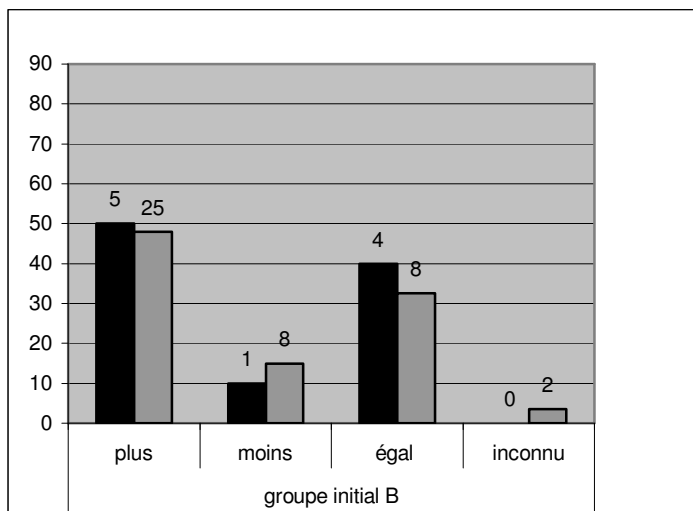
Les enfants qui appartiennent à des groupes faibles (D et E) ont été aidés de manière significative par leur appartenance au club coup d’pouce. 65% des enfants coup d’pouce appartenant au groupe D ont progressé (contre 45% seulement de ceux qui n’ont pas suivi les clubs et appartenant à ce même groupe D). 78% des enfants coup d’pouce issus du groupe E ont progressé contre 55% des groupes E non-coup d’pouce.

Contrairement à ce que nous constatons l’année précédente où la progression des coup de pouce issus du groupe initial C était insignifiante, cette année a vu une progression plus nette de ce groupe là aussi.

Ce constat est important. Il nous rassure quant au sens même des clubs ; c’est un dispositif qui pour la troisième année consécutive démontre qu’il aide les enfants les plus faibles. Sans doute est-il prévu pour cela, toutefois il n’est pas rare que des projets initialement prévus pour aider les élèves les plus en difficulté fassent ensuite la démonstration qu’ils ont plutôt aidé ...Les bons élèves. Il semble donc bien qu’ici cet écueil soit évité puisque les enfants très faibles sont encore ceux pour lesquels la progression est la plus importante.

Pour plus de détails, voir les tableaux pages suivantes :

Bilan coup de pouce année scolaire 2004/2005



EVOLUTION DES ENFANTS EN FONCTION DE LEUR GROUPE INITIAL

En noir les enfants coup de pouce , en gris les autres ...

2/ LA PARTICIPATION DES PARENTS

La participation moyenne des parents est de 3 sur 5 pour l'ensemble des clubs, ce qui signifie que 3 parents sur 5 sont venus au moins 1 fois assister à une séance du coup de pouce.

Il faut toutefois nuancer cette moyenne :

2 parents sur 5 sont venus lorsqu'il s'agissait de nouveaux clubs, alors qu'ils sont 4 sur 5 lorsqu'il s'agit de clubs « anciens ». Nous constatons en effet que la première année de fonctionnement est surtout consacrée à assurer la bonne marche interne du club (maîtrise des différentes activités, gestion du groupe d'enfants) au détriment de la relation aux parents qui est par contre beaucoup mieux appréhendée les années suivantes. D'autre part la deuxième année les parents sont également familiarisés avec le dispositif, en ont entendu parlé, sont plus confiants.

Trois stratégies d'invitation semblent donner de bons résultats pour amener les parents à venir visiter les clubs :

- dialogue direct avec les parents à la sortie de l'école
- préparation des invitations avec les enfants
- relais de l'invitation par l'enseignant de CP et / ou le directeur

A noter que la participation des parents à la réception à l'hôtel de ville est très bonne (70 à 80 % de présence) et symboliquement très importante pour leur tendre une image positive d'eux-mêmes et de leurs enfants.

les propos qui suivent ont été recueillis dans les interviews des parents que nous réalisons en fin d'année scolaire et reflètent de façon plus qualitative les réactions des parents vis à vis des clubs :

- Des parents notent des effets sur leurs enfants:

"Mon enfant lit beaucoup mieux, il s'exprime mieux et il est beaucoup plus motivé pour apprendre."

"Les frères et sœurs se retrouvent à la maison autour de la lecture de toboggan ou des jeux toujours très appréciés."

- Des parents notent que des **relations plus conviviales** se sont installées autour des devoirs:

"Il criait moins pour ses devoirs."

- Du côté des relations avec l'école, les parents nous disent que le club coup de pouce a **facilité les rencontres**:

"Sans coup de pouce, je n'oserais pas aller voir la maîtresse aussi facilement."

"Une bonne relation s'est établie avec l'école."

"Ca a permis de mieux connaître les personnes qui s'occupent de ma fille."

- Les clubs coup de pouce ont permis, pour certains parents, de **mieux suivre l'évolution** de leur enfant.

" Me permettre d'aller à plusieurs cours pour les voir évoluer..."

"Apprécie la possibilité de voir ce qui se passe dans les clubs."

"Me permettre d'aller à plusieurs cours de les voir travailler."

- Les clubs coup de pouce montrent **l'intérêt de l'école pour la réussite de leurs enfants**

"Effets pas sur notre relation avec l'école, mais plus sur le fait que l'école veut et montre qu'elle s'intéresse à l'avenir de nos enfants."

- Des parents **souhaitent voir l'extension** de ce dispositif.

" Il faut que d'autres enfants bénéficient à leur tour de ce dispositif."

"Il faut continuer."

"Une seule année c'est pas assez"

"Pourquoi l'action ne se poursuit-elle pas en CE1."

- Certains parents expriment **un sentiment d'incompétence...**

"Rassurés que leurs enfants soient suivis à coup de pouce car ils ont peur de ne pas savoir aussi bien faire que les professionnels?"

"Je pense que les professeurs qui s'en occupent peuvent plus leur apporter que nous."

- Le **protocole** vu par un parent:

"Il y a trop d'activités en trop peu de temps. Les leçons ne sont pas toujours finies car il faut changer d'activité pour suivre le protocole."

- Deux vécus autour de **l'inscription** au club:

"Quand on m'a proposé le club coup de pouce j'étais mal à l'aise car c'était la première fois que j'acceptais que mon enfant ait des difficultés en lecture."

"Quand on m'a proposé le club coup de pouce, j'étais contente car c'était une chance à saisir pour mon enfant. Son frère avait aussi des difficultés et il n'a pas pu bénéficier de cette aide."

3 / EVALUATION DU DISPOSITIF GENERAL : ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

Les animateurs des clubs, les directeurs d'école et les enseignants de CP ont répondu à nos questions et fait part de leurs opinions, remarques.....

A/ les animateurs des clubs

65% des questionnaires sont revenus pour l'instant (15 sur 24).

Le suivi du protocole

ACTIVITES	Celle qui vous pose le plus de problèmes	Celle qui vous pose le moins de problèmes
La phrase surprise		4
Ecriture collective	1	
Ecriture à deux	1	4
Lecture à deux		
Moments de jeux collectifs	9	2
Lecture de l'histoire		6
Jeux de sons	1	1

Comme l'année dernière, les phases de jeux collectifs et d'écriture (et de lecture) à deux sont souvent citées comme posant problème, surtout en début d'année. La phrase surprise et la lecture d'histoires sont citées comme posant le moins de problème.

➤ Difficultés d'ordre général éventuellement rencontrées :

Pas de difficulté 6

Discipline 4

Différences de niveau 3

Oubli de matériel scolaire 1

Gestion du temps 1

Comme l'année passée, les difficultés semblent avoir été résolues soit par le temps, par les conseils ou l'aide d'un tiers (coordonnatrice, directeur d'école...)

➤ Les attentes concernant une future formation:

Sur le contenu: 3 animateurs souhaiteraient avoir plus de ressources pour le moment de jeux collectifs. 1 animateur souhaiterait une formation sur la gestion du groupe.

Sur la forme: 6 animateurs souhaiteraient que le dispositif de formation permette des échanges de pratiques en plus petits groupes.

Sur 15, 11 animateurs souhaitent continuer l'an prochain.

B/ Les directeurs d'école

- Des parents **rassurés** :

" Le club rassure les parents"

"bonne réputation du club chez les parents, qui parlent d'un soutien supplémentaire".

- Des problèmes de **discipline** et de **mi-temps**: Présence de problèmes de discipline dans quelques clubs, liés deux fois au fait que ces clubs sont assurés par des animateurs à mi-temps.
- Ce dernier point fait écho à ce qui était évoqué l'année dernière: la nécessité d'avoir des animateurs à temps complet pour éviter les problèmes de discipline et favoriser des repères stables pour les enfants .

- Des élèves plus **confiants**:

" Les élèves coup de pouce prennent conscience et confiance dans leurs capacités."

- Quelle **suite** pour les clubs ? :

" Les bonnes habitudes vont-elles pouvoir persister l'an prochain?"

" Penser à l'après CP", " Et après au CEI"...

- Cette inquiétude était déjà exprimée l'année passée.

*"Le club Coup de pouce est **une expérience citoyenne** pour l'école."*

C/ Enseignants de CP

- **Effets** sur les élèves:

"Prise de confiance au niveau des élèves, tremplin pour oser s'exprimer en classe."

"Evite à certains élèves de perdre pieds et a donc permis une meilleure cohésion dans la classe."

"Aide précieuse.."

"Vont volontiers dans le club coup de pouce." " Adhésion forte des élèves."

"Les élèves en parlent volontiers." " Elèves déçus par l'arrêt du club fin mai."

- Certains parents **impliqués**:

"Parents très impliqués au moment des rencontres et qui n'ont plus peur de venir à l'école."

"Parents impliqués dans les rencontres"

"N'ont plus peur de venir."

" Les parents ont manifesté un grand intérêt dans la présentation du club: C'est une chance pour nos enfants."

➤ Le **choix** des élèves:

" Cibler plus les moyens."

"Il faudrait moins d'écart entre les élèves."

"L'exemple d'un an d'expérience devrait nous servir à mieux cibler les élèves."

"Moins d'écart entre les élèves."

"Pas efficace pour l'élève redoublant."

➤ **Protocole** coup de pouce:

"Ca répond à nos attentes car structuré et précis."

" Ne pas demander aux animateurs de respecter le protocole avant Noël car les élèves sont lents au début et ont besoin de plus de temps pour les devoirs."

"Intéressant mais ne touche pas assez d'enfants, en particulier les enfants en grande difficulté."

➤ Difficulté de **gérer les écarts**:

"Elèves trop en avance posent des problèmes aux animateurs."

➤ Rôle de **la revue**:

"Lien important, attendue par tous les élèves."

"Connue par la classe les élèves coup de pouce s'expriment volontiers."

"Permet aux élèves du club coup de pouce d'expliquer ce qu'ils font au club."

"Le travail avec toboggan favorise les liens dans la classe et a une réelle influence."

"Peu exploitée."

"Reste dans le cartable."

"Pas toujours utilisée à la maison."

➤ Certains parents **délègueraient**:

" Satisfaits mais continuent à trop déléguer la charge de l'accompagnement scolaire."

➤ Lien entre **discipline et mi-temps**.

" avis mitigé sur les mi-temps car problèmes de discipline."

➤ **Continuité** souhaitée:

" souhait d'une continuité au CE1"

4/ CONCLUSION

L'évaluation du dispositif, notamment concernant l'effet sur les résultats scolaires des enfants, est tout à fait positive ;

C'est une action qui entre dans une période de maturité puisque dans certaines écoles l'année 2005/2006 sera la quatrième année de fonctionnement.

Est-il utile de rappeler que ce dispositif n'est pas une action de soutien scolaire mais bien une action d'accompagnement à la scolarité dont l'objectif est autant de montrer à l'enfant la résonance des acquis scolaires hors de l'école et d'inciter les parents à avoir confiance en eux-mêmes pour le suivi scolaire de leurs enfants.

Il ne doit pas être confondu avec l'aide dispensée par les réseaux d'aide par exemple qui est d'une autre nature ; les clubs coup de pouce tentent d'intervenir sur l'environnement de l'enfant et non sur ses éventuelles difficultés d'apprentissage traitées dans le temps scolaire.

En ce sens, le dispositif coup de pouce est tout à fait à sa place dans le temps périscolaire et est naturellement l'objet d'un partenariat indispensable et réussi entre l'Education Nationale et la Mairie de Reims³.

Compte-rendu rédigé par Michèle COULON (CAREP de l'Académie de Reims) à partir du travail réalisé par l'ensemble du groupe de pilotage.

³ en annexe 3 la convention IA/ Ville de Reims/APFEE

ANNEXE 1

LES CLUBS COUP DE POUCE A REIMS

Le CAREP organise avec un groupe d'enseignants, de travailleurs sociaux, de représentants de la municipalité le dispositif des clubs « coup de pouce » inspirés par Gérard Chauveau qui suit régulièrement cette action avec l'APFEE (Association Pour Favoriser une Ecole Efficace). L'année 2002/2003 avait vu la mise en place de 9 clubs de manière expérimentale, Après un bilan très positif, le dispositif s'est développé et 20 à 21 clubs implantés dans 10 écoles de Reims fonctionnent depuis deux ans.

1/cadre conceptuel du dispositif :

L'observation continue de bons lecteurs débutants montre qu'ils apprennent à lire en trois temps, au cours de trois grandes périodes.

La première est celle qui précède l'enseignement systématique de la langue écrite. C'est ce qu'un enfant fait, découvre, acquiert avant 6 ans dans le domaine de l'écrit. C'est la phase d'apprentissage préscolaire ou préélémentaire (le temps 1).

La deuxième période comprend les activités et les acquis de l'écolier en classe et à l'école, entre 8 h 30 et 16 h 30, quatre ou cinq fois par semaine, du début septembre à la fin juin. C'est la phase d'apprentissage strictement scolaire (le temps 2).

La troisième phase d'apprentissage comporte tout ce qu'un enfant fait, le soir ou les jours non ouvrables de l'école, avec des écrits et avec des personnes qui lisent et qui écrivent. C'est le moment où il revoit, révise, consolide, exerce, entraîne, applique, complète ce qu'il a étudié pendant ses journées d'écolier avec des enseignants. C'est la phase d'apprentissage péri-scolaire (le temps 3).

Tous les enfants n'ont pas vécu une période d'apprentissage préscolaire, aussi riche et aussi dense. Certains risquent d'être en difficulté au CP, non pas parce qu'ils auraient des déficits intellectuels ou un rythme lent d'acquisition, mais parce qu'ils ont moins appris de choses sur l'écrit avant d'apprendre officiellement à lire-écrire à 6 ans à l'école élémentaire.

Nous savons que des différences aussi grandes existent dans la phase d'apprentissage péri-scolaire (temps 3). Les élèves « favorisés » ont un accompagnement scolaire en lecture-écriture, chaque jour en dehors de l'école, notamment à la maison. Les moins favorisés ne bénéficient pas de ces « coups de main » péri-scolaires ou familiaux, de ce « plus » qui fait la différence.

Mais l'espace d'apprentissage de l'enfant, ce n'est pas seulement l'addition de tous ces lieux ou de **trois pôles** : l'école, le milieu familial, les structures éducatives-culturelles péri-scolaires. Il comprend aussi les passages ou les passerelles qui les relient. Quand la communication se fait très mal d'un lieu à l'autre, quand des cloisonnements étanches ou des obstacles répétés se dressent entre les uns et les autres, quand des oppositions, des conflits, des dissensions s'installent durablement, c'est une source importante de troubles et de difficultés d'apprentissage pour l'enfant apprenti lecteur.

Par contre, quand il y a connexion et convergence socio cognitives (centrées sur les savoirs et la « réussite » intellectuelle et scolaire de l'enfant) entre les trois pôles constituant cet espace d'apprentissage, l'enfant a de grandes chances d'apprendre à lire sans problème.

2/Définition des clubs coup de pouce :

Le dispositif coup de pouce est donc une aide à l'apprentissage de la lecture- écriture.

Il intervient sur le temps n° 3 précédemment explicité

Pour mieux définir cette action, on peut commencer par expliquer ce qu'elle n'est pas...

a) Le club coup de pouce, ce n'est pas ...

- Une école bis...

Mais il aide l'enfant à apprendre les « choses de l'école »

- Ce n'est pas un palliatif aux carences de l'école

Mais il complète et accompagne

- Ce n'est pas de la remédiation

Qui relève du temps scolaire

- ce n'est pas une « animation autour du livre »

Sans manipulation réelle de la langue écrite

- Ce n'est pas une étude du soir

Il ne se focalise pas sur les devoirs mais les prend en compte

- Ce n'est pas une médiation entre l'école et les familles

Il essaie d'associer familles et enseignants sur ce 3^{ème} temps

- Ce n'est pas de l'accompagnement éducatif,

Il ne veut pas prendre l'ensemble des besoins péri-scolaires de l'enfant

...Pour enfin définir ce qu'elle est...

b) le dispositif coup de pouce c'est ...

Pour chaque CP volontaire :

- un club

comprend 1 animateur choisi et formé par l'équipe de pilotage du dispositif , 5 enfants, le club intègre leurs familles et les maîtres qui peuvent y venir quand ils le souhaitent

les enfants sont proposés par l'enseignant parmi ceux qui pourront à priori tirer bénéfice d'un tel dispositif d'accompagnement. Ils s'engagent à venir régulièrement et leurs parents s'engagent à participer

- un lieu

à l'école, de 16H30 à 18H

il peut y avoir plusieurs clubs par école

- une durée

4 soirs par semaine de mi-novembre à mi-juin

- un pilotage

recrutement formation des animateurs, échanges rencontre, bilan etc...

c) contenu de l'action coup de pouce

- Chaque séance avec les enfants est organisée de la manière suivante
 - *Accueil : goûter*
 - *Travail donné par le maître*
 - *Lecture découverte d'un petit texte surprise*
 - *Jeux de lecture et d'écriture*
 - *Jeu des bruits (épellation phonétique de 2 ou 3 mots)*
 - *Recherche dans un livre*
 - *Ecoute d'une belle histoire*
 - *Lecture à deux(aide personnalisée à un enfant (2 à 3 mn))*
 - *Écriture à deux (produire un texte court en aide personnalisée)*

- Le rôle des parents
 - *Ils rencontrent l'animateur avant le démarrage du club*
 - *Encouragent et valorisent les activités de l'enfant au sein du club, lui en parlent*
 - *Donnent un goûter à leur enfant*
 - *Viennent le rechercher*
 - *Parlent de temps en temps avec l'animateur*
 - *Participent aux réunions d'échange, peuvent assister à quelques séances*

- outils de liaison club/famille
 - *Abonnement à un magazine,*
 - *cahier, cahier de vacances*
 - *livres prêtés*

3/ Conclusion

Ce dispositif fait maintenant l'objet d'une convention liant l'Inspection Académique de la Marne, la Ville de Reims et l'APFEE ce qui l'inscrit dans une pérennisation souhaitée par tous.

ANNEXE 2

Groupe de pilotage Coup d’pouce

Mairie de Reims

Jean-Luc BERTRAND, Chef du service Service Animation Jeunesse
Nelly DAST, responsable SMA (service Municipal D’Accueil)

Education nationale

Anne-marie FILHO, IA-IPR de lettres, correspondante académique pour l’Education
Prioritaire
Michèle COULON, Responsable du CAREP
Gilles PESTIAUX coordonnateur ZEP/REP Wilson Reims
Nathalie FAUCON
Gérard TAILLEFERT coordonnateurs ZEP/REP croix rouge
Laurent SIRANTOINE coordonnatrice ZEP/REP Orgeval
Odile JONCQUET directrice de l’école Gilberte DROIT
Alain DEMOTIER directeur école Galilée

IUFM

Bertrand DUBOIS formateur IUFM
Hervé PATIN Formateur IUFM

APFEE

Philippe POURTIER ingénieur coup de pouce

ANNEXE 3

CONVENTION PASSEE
Entre la ville de Reims
L'Inspection académique de la Marne et l'APFEE

Entre la Ville de Reims représentée par : M. SCHNEITER

L'inspection académique représentée par : Mme MONLIBERT

L'APFEE représentée par : M. VISSAC

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La présente convention a pour objet de définir le cadre et les modalités de la coopération entre les trois parties

Article 2

La coopération s'inscrit dans le cadre d'une prévention de l'illettrisme par le biais d'une action péri familiale et périscolaire de type coup de pouce CLE

Article 3 :

L'action coup de pouce CLE est le fruit de recherches scientifiques ; l'observation et l'évaluation annuelles de son déroulement permettent d'en accroître l'efficacité

Article 4 :

Cette efficacité résulte :

- De la qualité du concept Coup de Pouce CLE
- Du caractère rigoureux et systématique de sa mise en service et de son suivi :

Ce suivi méthodique est assuré par un dispositif précis de régulation, de formation et d'évaluation permanente et annuelle

Article 5 :

Il sera mis en place par l'Inspection Académique et la Ville de Reims un groupe de pilotage auquel sera associé l'APFEE.

Ce groupe de pilotage aura pour tâches de :

- Définir précisément les objectifs, modalités et calendrier de mise en œuvre du coup de pouce CLE à Reims
- Assurer la mobilisation, le recrutement, la formation et l'information initiales et continues des acteurs engagés dans l'action coup de pouce CLE
- Assurer le suivi du dispositif tout au long l'année scolaire
- Réaliser l'évaluation du dispositif et en diffuser les résultats

Article 6 : L'APFEE s'engage à :

- répondre à toute demande d'assistance qui lui sera faite par le groupe de pilotage
- favoriser la mutualisation d'outils, ressources utiles
- diffuser le résultat des études et évaluations réalisées pour éclairer les acteurs et permettre de parfaire le dispositif

Article 7 :

L'Inspection Académique s'engage à :

Soutenir l'action des clubs coup de pouce CLE par les moyens qu'elle pourra dégager, en particulier en permettant la mobilisation des personnels du CAREP, des coordonnateurs REP de Reims, de formateurs et d'enseignants dans le groupe de pilotage et/ou le suivi de l'action

La ville de Reims s'engage à :

soutenir financièrement l'action des clubs Coup de Pouce CLE, par la prise en charge des rémunérations d'intervenants dans le cadre du service municipal d'accueil, dont le montant et le nombre seront déterminés en fonction, d'une part :

- **des possibilités financières de la Ville de Reims**

et, d'autre part :

- **des propositions du groupe de pilotage.**

Article 8 :

La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2003/2004.

Elle sera reconduite sauf demande contraire d'une des parties mentionnées dans l'article 1, formulée avant le 1^{er} novembre de l'année scolaire suivante